

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 11 (1984)
Heft: 4

Artikel: Une première : une femme au Conseil fédéral
Autor: Franzoni, Isabella
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

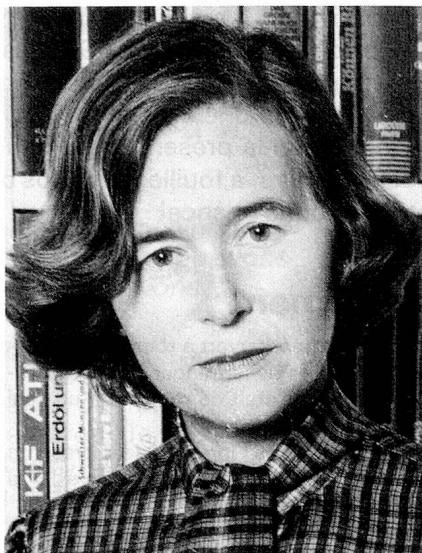
Une première: une femme au Conseil fédéral

Cent trente-six ans après la création de l'Etat fédéral, treize ans après l'introduction du suffrage féminin, une femme accède, pour la première fois, au plus haut exécutif du pays. Elle s'appelle Elisabeth Kopp. Le 2 octobre 1984, le Parlement l'a élue au premier tour, avec 124 voix, trois de plus que la majorité absolue. Son rival, l'Argovien Bruno Hunziker, a obtenu 95 voix.

Madame la Conseillère fédérale succède à Monsieur Rudolf Friedrich, Chef du Département de Justice et Police, qui a fait ses adieux à la scène fédérale le 20 octobre dernier.

La décision de démissionner, pour raisons de santé, de M. Friedrich était connue depuis le 30 août 1984. Il avait été élu le 8 décembre 1982 pour succéder à un autre Zurichois, Fritz Honegger. Il n'aura été Conseiller fédéral que durant vingt-deux mois; une courte période, trop courte, à l'exécutif fédéral, mais qui a néanmoins permis d'apprécier Rudolf Friedrich dans toutes ses qualités morales, intellectuelles et politiques. Dès le mois d'août donc, la course à la succession était ouverte au sein du Parti radical suisse. Plusieurs candidats «papables» étaient mentionnés, plusieurs pronostics élaborés mais, de jour en jour, un nom revenait sur toutes les lèvres, celui d'une femme, radicale et zurichoise: Elisabeth Kopp, juriste, 48 ans, Conseillère nationale depuis 1979, présidente de la commune de Zumikon depuis 1974, vice-présidente du Parti radical suisse. Politiquement au centre du parti, elle fait partie de son courant le plus sensible aux problèmes écologiques.

Son principal adversaire, deuxième candidat officiel désigné par le groupe radical des Chambres



(Photo: Keystone)

fédérales, était l'Argovien Bruno Hunziker, 54 ans, Conseiller national depuis 1977 et président du Parti radical suisse.

En présentant la double candidature, le groupe radical s'en était remis au Parlement pour le choix final.

Sous la coupole fédérale, un mardi matin devenu historique, le rêve de beaucoup de femmes, féministes ou non, s'est réalisé.

La voie avait été ouverte avec la première candidature féminine au Conseil fédéral, celle de Lilian Uchtenhagen en décembre 1983. Une année après l'échec de la socialiste, Madame Kopp a réussi: une femme siège avec six hommes au sein de l'exécutif fédéral. Elle a hérité de son prédécesseur le Département de Justice et Police.

Au Conseil national, Madame Kopp, dont la force de caractère, l'intégrité morale et la compétence sont unanimement reconnues, s'était intéressée notamment au droit matrimonial, à la protection de l'environnement et à la politique énergétique.

Le Parlement a démontré que, si

les circonstances et ses capacités s'y prêtaient, une femme pouvait gravir le plus prestigieux échelon d'une carrière politique. L'élection de Madame Kopp a valeur de symbole.

N'oublions pas que les parlementaires ont dû choisir entre deux candidats officiels également valables; pour opérer leur choix, ils ne pouvaient pas être insensibles à l'opinion publique. La volonté populaire était manifeste. La défaite de la Zurichoise aurait été mal comprise.

D'autres facteurs ont aussi contribué au succès de Madame Kopp. Ainsi, déterminant a été l'appui que les socialistes, par cohérence avec l'attitude adoptée en 1983, et les démocrates-chrétiens, venus à la dernière minute gonfler les rangs de la candidate, lui ont assuré. Enfin, et de non moindre importance, le désir des Zurichoises de ne pas perdre le siège qu'ils possèdent, sans interruption, depuis 1848 à l'exécutif fédéral.

En outre, le Parti radical, artisan principal de l'Etat fédéral moderne, n'a sans doute pas voulu manquer ce rendez-vous avec l'Histoire, d'autant plus que l'occasion était favorable.

Donc, le mardi 2 octobre 1984, une femme est entrée au Conseil fédéral. Un principe aussi, qui dépasse la personne!

Isabella Franzoni

